

POUVOIR DIRE NON

Cercle laïque pour la prévention du sectarisme

printemps 2017

QUESTIONNEMENTS SUR LA MOUVANCE DE L'ANTHROPOSOPHIE

deuxième édition

SECTES

Non merci !

Voilà ma liberté



Informez-vous :
www.actu-sectarisme.blogspot.fr
Cercle Laïque pour la Prévention du Sectarisme

06 52 15 76 56

Le CLPS a dû produire l'étude suivante suite à un constat. Fréquemment, trop fréquemment, des hommes politiques, des associations de défense des droits de l'Homme voire des organisations complémentaires de l'Ecole publique ou militant en faveur de la laïcité font une promotion, volontaire ou involontaire des instances issues de l'anthroposophie.

Il en est de même de journaux et de mouvements chrétiens progressistes que leur attachement aux droits de l'Homme et souvent même à l'idéal laïque aurait dû rendre circonspects.

Alors que nous aurions pu en attendre, au minimum la réserve et la neutralité, et, dans la plupart des cas, un appui à notre action, c'est exactement l'inverse qui en ressort, une coopération parfois approfondie avec des institutions steineriennes et par là même un désaveu implicite de ce que nous faisons. Infiltrations au plus haut niveau? Méconnaissance de la réalité de la mouvance anthroposophique? Nous ne pouvons le savoir dans la majorité des cas.

Nous connaissons des anciennes victimes de la "galaxie anthroposophique". Mais le CLPS n'en compte aucune parmi ses membres. La présente étude ne se veut donc pas un témoignage. Ces lignes ne sont pas le reflet d'un vécu. Mais si nous pouvons nous servir de témoignages édités, nous cherchons à faire un travail de recherche dont l'objectif est de tenter de mettre au jour les objectifs profonds qui se cachent souvent derrière des déclarations d'intention généreuses et attirantes.

L'ANTHROPOSOPHIE UN JANUS A DEUX VISAGES ?

Le problème, la difficulté principale lorsqu'on traite des institutions nées de l'anthroposophie en exerçant son esprit critique, c'est que, telle Janus, la déesse à deux têtes, les associations et organismes sont séduisants, souvent à juste titre et il semble difficile de ne pas les cautionner. Les aspects moins reluisants qu'il est parfois difficile de détecter ne doivent pas occulter les projets plus porteurs et vice versa. Il ne faut ni idéaliser ni diaboliser.

Et l'ensemble des entités issues de cette philosophie est une nébuleuse dont le centre est identifié comme tel et comporte aussi une périphérie poreuse aux influences extérieures. De même on peut se demander si ladite périphérie ne diffuse pas de manière subliminale l'anthroposophie dans la société. On peut se le demander mais sans obtenir aucune certitude et c'est bien la difficulté.

UN PROJET POLITIQUE QUI A TOUJOURS SES PROPAGANDISTES, LA TRIPARTITION SOCIALE

Le public connaît peu la théorie politique de Steiner, et son projet de triarticulation sociale, cohérent en apparence, mais pour nous relié à des doctrines fumeuses. Il reprend notre devise républicaine. La société est divisée en trois domaines. La liberté gouverne le domaine de la vie spirituelle qui recouvre l'enseignement, la culture notamment, ce qui fait que les établissements d'enseignements publics ont à terme vocation à être privatisés. L'égalité est le domaine de l'Etat qui doit en assurer l'exercice devant la loi. De même l'économie que régit quant à elle la fraternité.

Quelques citations dans le texte concernant l'économie et le concept de fraternité.

la poste, le chemin de fer, etc. Ceci a engendré une certaine superstition envers l'État, envers la communauté humaine tournée vers l'État. Et c'est chez les gens d'orientation socialiste qu'on trouve le dernier vestige de cette croyance selon laquelle on ne peut voir le salut que dans l'administration collective de toute la vie économique. Voilà donc encore

L'avenir sera-t-il social, p 71 (ed.triades)

Plus loin, dans le même ouvrage, page 168,

la formation des prix...

devra s'accomplir comme ceci, que sur la base d'associations qui se forment de manière appropriée entre les différentes branches de la production et les coopératives de consommation, par l'intermédiaire de personnes qui émergent de ces coopératives de par leurs compétences et leurs qualifications professionnelles, soit obtenu organiquement, soit obtenu raisonnablement ce que le hasard du marché génère aujourd'hui sur le mode de la crise. À l'avenir, quand il reviendra à l'État de déterminer le type et le caractère de la force de travail humaine, il devra se passer à peu près ceci dans la vie économique, que l'homme obtienne, pour quoi que ce soit qu'il réalise du fait de son travail, tant de valeurs d'échange qu'il puisse satisfaire par là à ses besoins jusqu'à ce qu'il ait de nouveau fourni un même produit.

Reconnaissons dans ce discours des aspects positifs mais aussi des zones d'ombre.

La promotion d'une recherche d'une voie intermédiaire entre le capitalisme et le marxisme est évidente. Steiner avait connu des révolutionnaires marxistes, dont Rosa Luxemburg mais n'était pas marxiste; mais à l'époque le [mouvement coopératif se caractérisait entre les deux guerres par la volonté de créer une alternative tant au capitalisme qu'au Léninisme.](#)

QUELS LIENS ENTRE L'ANTHROPOSOPHIE ET LE MOUVEMENT COOPERATIF ?

Dans quelle mesure Steiner a-t-il pu être influencé par le mouvement coopératif qui préexistait à la doctrine de la triarticulation sociale? Nous ne pouvons répondre à la question. Charles Gide, l'un des grands militants du mouvement coopératif est décédé en 1932 et les coopératives existaient dès le 19ème siècle. Il n'empêche qu'[Henri Nouyrit qui contribua à la création de la Nouvelle Economie Fraternelle, a présidé pendant deux ans le Comité général de la coopération agricole de l'Union Européenne, a été administrateur de la fondation du Crédit coopératif.](#)

Le Crédit coopératif a lui-même aidé la NEF. Le mouvement coopératif n'est pas une création des anthroposophes, mais il est probable que la préférence de Steiner pour l'organisation coopérative de la vie économique ait poussé des anthroposophes à rejoindre le mouvement coopératif.

UN PROJET HOSTILE A L'ECOLE LAÏQUE

Maintenant les points d'ombre: pour nous qui défendons le service public et notamment l'école publique, nous nous trouvons ici dans un système qui dénie à l'Etat la vocation à toute intervention dans l'organisation de l'école et dans le domaine économique : voici dans le même ouvrage ce qui concerne l'école.

Prenez seulement le fait suivant qui s'est encore produit récemment : des établissements d'enseignement libre, d'anciennes écoles secondaires qui étaient tout à fait autonomes vis-à-vis de l'État, sont devenus des établissements publics. L'État est devenu en quelque sorte le dépositaire du patrimoine intellectuel de l'humanité. Qu'il le soit devenu correspond à un intérêt bourgeois du début de l'ère moderne. L'État a grandi au contact de l'âme du bourgeois, qui s'y est attaché avec tous ses besoins. Et de cette impulsion jaillit le rapport moderne entre le bien culturel de l'humanité et l'État, le fait que ce dernier devint gardien de ce patrimoine et qu'il exigea de ceux qui devaient se tourner vers ce gardien qu'en réalité ils organisent leur vie pour lui.

Ou encore dans une conférence qu'il a prononcée (GA 333)

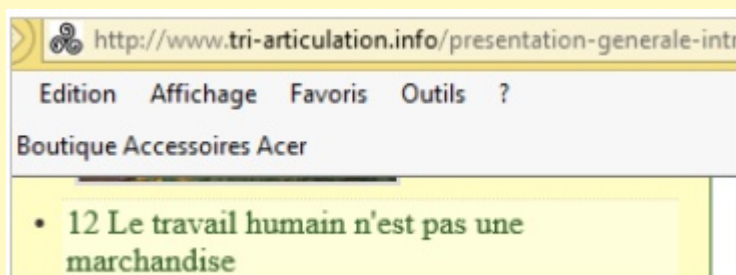
même. Ce qui vit dans la vie de l'esprit, en particulier dans l'enseignement (appelée autrefois significativement en France *instruction publique*, *ndt*), doit recevoir son autonomie, depuis le sommet de la gestion de la vie spirituelle, jusqu'à l'enseignant situé au niveau scolaire le plus bas. Dans la gestion de la vie de l'esprit rien d'autre ne doit servir de règle que les énergies mêmes de cette vie de l'esprit. Ceux qui sont actifs dans

Dans l'optique steinerienne, l'école est privée, elle dépend du domaine spirituel que régit la liberté; l'économie n'est pas sous la tutelle de l'Etat mais confiée à des coopératives et à des groupements qui associent consommateurs et producteurs et fixent les prix et les salaires dans l'intérêt bien compris de tous, les salaires échappent à la loi de l'offre et de la demande.

Voici très résumés des aspects principaux des théories de la triarticulation sociale chère aux anthroposophes. Gardons-nous de toute caricature.

La mise en oeuvre de ces idées car à notre avis début de mise en oeuvre il y a eu, a eu des effets positifs dans la réalité ou en apparence et des effets pervers. C'est un jugement de valeur mais nous avons le droit de l'émettre.

UNE DOCTRINE DEJA MISE EN OEUVRE CONCRETEMENT ?



Affirmer que le travail doit être rémunéré d'un commun accord et n'est pas une marchandise est une proposition humaniste. De même il est permis de se demander si les biocoop ne représenteraient pas un type accompli de cette théorie de la triarticulation sociale et fonctionnant très bien souvent à la satisfaction tant des clients que du personnel. Elles peuvent être érigées en SCIC, sociétés coopératives d'intérêt collectif et associer tant les personnels que les clients appelés à détenir des parts. L'ambiance peut y être chaleureuse, de même que l'accueil du client qui est amené à détenir des parts, les rapports de travail peuvent être bien meilleurs que dans le monde de l'entreprise.

Le réseau des biocoop est sans doute l'héritier des traditions généreuses de l'idéal coopératif. Mais il est difficile de déterminer à quel point il a été pénétré par la mouvance anthroposophique. Les magasins vendent des produits biodynamiques, certains diffusent BIOCONTACT, qui a fait la promotion de l'anthroposophie et lui a même dédié un dossier entier.

Le doute est permis, il est probable que dans la plupart d'entre elles la proportion d'anthroposophes parmi les clients et le personnel soit minime. En revanche, le journal du réseau des biocoop fait souvent la promotion de la biodynamie, et les produits issus de l'agriculture biodynamique trouvent tout naturellement leurs débouchés dans cette chaîne militante.

L'agriculture biodynamique est présentée par ses partisans comme pionnière de l'agriculture biologique, sans engrais chimiques ou pesticides. Bannissant toute langue de bois, pour qui fréquente le réseau "biocoop", il est impossible de franchir régulièrement la porte de cette enseigne sans consommer des produits issus de l'agriculture biodynamique. Et qui s'en plaint? Nos palais ne trouvent rien à y redire et il faudrait faire preuve de mauvaise foi pour avancer la thèse de la nocivité de ces denrées.

Qu'il y ait des aspects positifs et négatifs qui s'imbriquent favorise la diffusion de l'anthroposophie dans l'opinion sans même que quiconque s'en aperçoive. Qui peut légitimement s'opposer à une entreprise qui fonctionne, traite bien ses employés?

Il en est de même des AMAP qui permettent le contact direct entre producteurs locaux et consommateurs. Ne répondent-elles pas quelque part à ces associations, voulues par Steiner de branches de la production et de coopératives de consommateurs? Mais elles sont aussi la réponse à des besoins sociétaux qui ne sont pas propres à la mouvance steinerienne. Et, répétons-le, ces structures fonctionnent souvent à la satisfaction générale.

Mais les biocoop et les AMAP travaillent avec Terre de liens, fortement liée à la NEF autrement dit la Nouvelle économie fraternelle; Il y a encore peu de temps, et sans doute encore maintenant, le président de TERRE DE LIENS était le secrétaire général de la société anthroposophique.

S'agit-il d'émanations de l'anthroposophie? Ou s'agit-il d'émanations légitimes de la société civile qui constatent des points de convergence avec la dynamique anthroposophe, qui travaillent dans sa périphérie et en deviennent sans le savoir des éléments plus éloignés de la nébuleuse? Ou la vérité se trouve-t-elle entre les deux?

La Nef ou nouvelle économie fraternelle est à notre sens une émanation de l'anthroposophie malgré les dénégations que nous estimons peu convaincantes de ses dirigeants. Personne ne nie qu'au départ elle ait été l'enfant de dirigeants de l'anthroposophie, écoutons Jean-Paul Vigier dans Lettre ouverte à ceux qui veulent rendre leur argent plus intelligent et plus solidaire; il cite ici l'un des fondateurs de la Nef:

Enfin la sphère de l'économie (production et échange de biens et de services) dont la règle cardinale est la Fraternité, au sens de la réciprocité positive exprimée par cette «loi sociale» énoncée ci-dessus, que Steiner qualifiait de « fondamentale ». Il formulait dans un grand nombre d'écrits et de conférences les conditions pratiques de réalisation de ces idées en étant conscient que leur mise en œuvre serait l'affaire de plusieurs générations. De là vient donc le nom de la Nef « Nouvelle Economie Fraternelle » choisi par le groupe des fondateurs, d'abord de l'Association, puis de l'organisme bancaire coopératif que celle-ci créa en 1986, dont la présidence fut confiée à Jean-Pierre Bideau et qui obtint l'agrément de la Banque de France en 1988.

Cette dénomination comportait une intention absolument claire dans l'esprit des fondateurs: l'organisme ainsi créé devait certes servir à financer les initiatives agricoles et scolaires dont il a été question, mais il devait surtout être une sorte de laboratoire, ouvert à toutes personnes de bonne volonté, voulant expérimenter des pratiques de solidarité et de réciprocité dans l'épargne, les garanties, les crédits, la responsabilité sociale.

Très vite cependant, l'auteur de l'ouvrage nuance fortement cette affiliation de la Nef à la mouvance anthroposophique:

Dès lors le sociétariat de la Nef s'est composé de plus en plus de personnes venant d'horizons philosophiques ou religieux divers mais partageant une aspiration forte à expérimenter ensemble comment l'argent pouvait devenir serviteur de pratiques transparentes et solidaires au bénéfice de la société toute entière et notamment de ses besoins les moins satisfaits.

Les fondateurs, liés à titre personnel à des activités inspirées par les recherches de Steiner, ou connaissant les propositions sociales de celui-ci, n'ont cependant jamais voulu faire de la Nef une institution « inféodée » à quelque courant que ce soit. En 1988, par la nature des choses 70% du capital social souscrit provenait de personnes physiques et de quelques personnes morales ayant des liens avec le courant steinérien, dix ans plus tard les sociétaires d'origine encore présents ne détiennent certainement pas plus de 15% du capital social de la coopérative. Mais ceci est une estimation et la Charte de la Nef exclue absolument que l'on demande aux sociétaires de quel courant de pensée ils se réclament, elle précise dans son premier article : Tout choix de nature religieuse, philosophique ou politique relève de la stricte liberté individuelle. La Nef respecte cette liberté entre ses membres, ce qui implique naturellement le respect des opinions et des engagements personnels de chacun.

La charte actuelle de la Nef ne fait nulle mention de l'anthroposophie et cette doctrine n'est citée "que" dans la foire aux questions du site internet de la Nef et il est précisé que ses idées se sont "enrichies" d'apports ultérieurs, notamment de celles du mouvement coopératif. Mais est-il possible de porter crédit à cette prise de distance lorsque la société anthroposophique propose chaque année des ateliers séminaires et propose dans chaque cycle une réflexion sur la finance? En 2015, les deux intervenants, issus de la Nef, étaient présentés comme tels avec le détail de leur parcours anthroposophique. En 2016, c'est un des initiateurs notoires de la Nef dès l'origine qui est sollicité sans que ce parcours soit détaillé. De plus, les jeunes anthroposophes ont organisé des journées de réflexion en 2014 et remercié les organismes qui avaient consenti des dons pour en assurer le succès... dont la Nef. Il y a quelques années, elle subventionnait ELIANT, l'alliance des initiatives issues de l'anthroposophie (in rapport annuel 2008). Peut-elle alors même qu'elle accorde de tels dons, s'estimer indépendante de la mouvance anthroposophique?

Au cours de l'année 2016, le Président du directoire de la nef a changé ; le sortant affirmait ne pas être disciple de Steiner, au moins mal le connaître. Cependant, interrogé par Coop Mag, il déclarait : "La liberté c'est la liberté d'opinion, de culte... Mais en économie, on a vue ce que cela donnait avec le libéralisme débridé. Quant à l'égalité, elle relève plutôt du droit. On parlera davantage d'équité dans le domaine de l'économie. En revanche, l'économie est nécessairement fraternelle, puisqu'il s'agit d'un réseau d'échange entre les personnes. Sans fraternité dans ces échanges, on va au devant de graves problèmes." Quoi que ne se présentant pas comme un anthroposophe, il ne semble ici guère éloigné de la doctrine de la triarticulation sociale.

[Au conseil de surveillance de la nef siègent un ancien président de WELEDA, des représentants de TERRE DE LIENS , du CREDIT COOPERATIF et de BIOCOOP.](#)

Et faut-il s'étonner des financements accordés à de multiples établissements d'enseignement privé? Les laïques -dont nous sommes!- ne doivent pas l'oublier. Derrière toutes ces activités, se dissimule une idéologie qui a le droit à l'existence et dont tous ceux qui la portent doivent bénéficier de tous les droits énoncés tout au long des articles de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et des traités qui en découlent.

Il ne nous semble pas non plus que ces activités soient de quelque façon que ce soit délictuelles. Ni même répréhensibles. Si un quidam souhaite contribuer au financement d'une école privée dont les frais de scolarité sont exorbitants, pourquoi pas? Même si nous défendons l'idée de l'école publique, gratuite et ouverte à tous.

LA NEF a participé au financement des écoles Montessori d'Evreux et de Nice dont nous laissons nos lecteurs découvrir sur leurs sites respectifs les coûts de la scolarité.

Mais nous bénéficions également des mêmes libertés et pensons avoir le droit de dire que la perpétuelle dissimulation que pratiquent les institutions issues de l'anthroposophie, en niant ou en n'affichant pas les liens avec la mouvance, nous semble incompatible avec notre conception de la transparence, de l'information du consommateur et du citoyen qui sont consubstantielles à la démocratie.

MAIS DES FONDEMENTS IRRATIONNELS ET PEU EXPOSES AUX CITOYENS

La triarticulation sociale pourrait sembler cohérente et répétons-le certaines réalisations qui pourraient légitimement apparaître comme des mises en pratiques seraient tout à fait bénéfiques. Mais ceux qui les mettent en oeuvre se gardent bien d'en exposer les [fondements ésotériques](#).

Comment se présente le futur d'après les forces qu'il envoie, pour ainsi dire, à notre rencontre? Il fait apparaître d'abord la nécessité d'une vie spirituelle autonome, permettant aux anges de descendre dans notre intimité. Il nous montre ensuite la vie de l'Etat, indépendante elle aussi, à travers laquelle les archanges peuvent pénétrer dans notre intimité, tout comme le font les archées qui, en dernier lieu, se servent de la vie économique, elle aussi rendue indépendante de chacune des deux autres organisations.

Comment démêler ce qui semblerait, parfois mais pas toujours, source d'humanisme d'un discours ésotérique pour parler en termes pondérés?

EN MATIERE EDUCATIVE DES FONDEMENTS IRRATIONNELS EGALEMENT

Voici maintenant le domaine de l'éducation, une des activités anthroposophiques principales avec les Ecoles Steiner Waldorf. Ci-dessous quelques captures d'écran de sites d'écoles:

- Par nature, le petit enfant imite et l'éducateur entreprend des activités pratiques et sensibles dignes d'une telle imitation.

Imiter et créer :

Sur les bases de l'imitation, l'enfant recrée d'une part les activités de l'adulte, d'autre part ce qui l'anime intérieurement. Ce sont là deux sources d'inspiration et de construction de soi.

16h30 Conférence «L'autorité»
suivie par une Table Ronde

Ces citations ne sembleraient pas susciter d'opposition au premier abord mais si on lit LES BASES SPIRITUELLES DE L'ÉDUCATION de Rudolf Steiner dont nous reproduisons quelques extraits (qui ne suivent pas nécessairement), il sera permis de se poser des questions sur ce que signifient les principes pédagogiques anodins en apparence que revendiquent les écoles:

En éducation, nous devons pouvoir atteindre la nature humaine en son entier; or, elle comporte un corps, une âme et un esprit.

Si l'on comprend bien l'éducation, on en arrive à ne pas chercher uniquement la connaissance de Dieu pour l'apaisement du cœur, mais on cherche à réaliser la volonté de Dieu afin d'agir selon ses intentions. L'éducation repose alors sur cette base spirituelle dont je vais vous parler dans les jours qui vont suivre.

Toute la vie de l'enfant jusqu'à sa 7ème année est une constante imitation de ce qui se passe autour de lui (...) l'enfant est tout entier un organe sensible.

Observons le changement qui s'est produit dans l'enfant entre la 7ème et la 14ème année. D'organisme sensible qu'il était, il est devenu entièrement âme. Pas encore esprit, pas encore celui qui attachera la plus grande valeur à la logique, à l'intellect, ce qui n'arrivera que lorsque quelque chose durcira dans son âme. (...) l'enfant n'a pas encore besoin de la logique tandis qu'il n'a besoin de notre âme, de notre humanité.

Que doit être le maître pour qu'il devienne cette autorité évidente, ce médiateur entre l'ordre divin du monde et l'enfant? Là est le nœud du problème.

Lorsque l'enfant qui a été soumis à l'autorité atteint la puberté, il acquiert par ce changement physiologique un rapport tout différent avec le monde extérieur. C'est maintenant l'heure où l'esprit s'éveille dans l'être humain. C'est le temps où l'adolescent cherche à comprendre dans tout l'élément du langage ce qui exprime l'élément rationnel, logique. Maintenant, nous pouvons faire appel avec quelque succès à l'intellect au moyen de l'éducation et de l'instruction.

Les écoles Steiner disent ne pas enseigner de religion et certains responsables, interrogés verbalement, se réclament de l'enseignement privé laïque. Mais ainsi que des représentants l'ont reconnu devant la Justice, l'anthroposophie est bien leur source d'inspiration. Il y a donc toujours une double lecture des activités anthroposophiques, et les institutions qui travaillent avec les initiatives issues de l'anthroposophie devraient rester sur leurs gardes.

La mère d'une petite fille âgée de quatre ans avait choisi de ne pas scolariser ses enfants à l'école publique. Mais après avoir fait le choix d'une école Steiner, elle a regretté et publié un témoignage publié in extenso sur le blog veritesteiner, tenu par Grégoire Perra, ancien membre de la société anthroposophique et ancien enseignant des écoles Waldorf: Pourquoi également ne pas informer les parents de la nature « religieuse » de leur pédagogie ? Il est très étrange qu'une école qui se décrit comme non confessionnelle applique des rituels de prière avant le goûter et affiche dans toutes ses classes une photo de Marie et Jésus (photo qui n'était pas présente lors du premier entretien avec la jardinière en vue de l'inscription de notre fille).

Dans son [témoignage paru dans les publications de l'UNADFI](#), Grégoire Perra décrit à peu près le même processus: On vous parlera d'une pédagogie plaçant l'épanouissement de l'individu au cœur de ses préoccupations, en prenant en compte le caractère unique de ce dernier grâce à une conception de l'entité humaine. Tout au plus présentera-t-on Rudolf Steiner en tant que pédagogue et philosophe du siècle dernier, tandis que les écoles Steiner Waldorf seront surtout décrites comme des institutions innovantes, au même titre que les écoles Freinet ou Montessori. On ne fera pas état de l'Anthroposophie en tant que doctrine ésotérique constituant le socle théorique de cette pédagogie, ni surtout des liens humains, voire institutionnels, qui associent de fait les structures Steiner-Waldorf et la Société Anthroposophique, c'est-à-dire l'organisation qui se donne la mission de promouvoir la pensée ésotérique de Rudolf Steiner. Et pourtant ces liens entre les écoles Steiner-Waldorf et l'œuvre de Rudolf Steiner, ainsi qu'avec l'institution qui la promeut, sont bien réels.

Plus nuancé est Peter GUMBEL (ces écoles pas comme les autres, ed.Vuibert) Pour lui, les écoles WALDORF n'enseignent pas la religion anthroposophique même si c'est la doctrine métaphysique de Steiner qui en imprègne la pédagogie: ce journaliste est favorable aux écoles privées et plutôt hostile au Ministère de l'Education nationale. Le paragraphe suivant reproduit un extrait du blog du CLPS consacré à son ouvrage.

L'auteur précise que de nombreuses personnalités des arts, des lettres et du spectacle ont eux-mêmes été scolarisés dans ces établissements. Il s'attarde notamment sur une école dont nous avons sollicité en vain les rapports d'inspection. Il reproduit une récitation dont il précise lui-même qu'elle a des allures de prière et que Steiner a écrites en personne. Cette récitation se termine ainsi : vers toi Esprit de Dieu je me tourne et demande que forces bénissantes pour apprendre et pour travailler grandissent dans mon âme. L'auteur ne nie pas les influences ésotériques que subissait Steiner. Il faut attendre sept ans avant d'apprendre à lire et à écrire car c'est à ce moment seulement que le corps éthérique se révèle. De même ce n'est qu'au moment de la puberté que le corps astral entre en jeu. Deux phrases significatives : les écoles Waldorf enfin soutiennent que l'anthroposophie n'est pas enseignée aux élèves... Cependant les idées de Steiner au sujet du développement éducatif inspirent leur enseignement. La conclusion est cependant que l'expansion des écoles Waldorf à travers le monde ne peut que plaider en leur faveur. Une mère d'élève estime que c'est bien moins sectaire que l'année dernière à l'école publique ou c'était marche ou crève.

La MIVILUDES en ce qui la concerne a écrit à un particulier qui la sollicitait une lettre qui donnait un avis circonstancié dont nous citons l'argumentation centrale :

En ce qui concerne votre interrogation, la MIVILUDES reçoit régulièrement des signalements et des témoignages exprimant de fortes inquiétudes et difficultés au sujet des écoles Steiner-Waldorf. Aussi, conformément à notre domaine de compétence et à notre mission ci-dessus rappelés, je tiens à porter à votre connaissance les informations et les éléments suivants.

Rudolf Steiner était membre de la Société Théosophique dont la doctrine est un syncrétisme fait de bouddhisme, de théosophisme et d'éléments d'autres traditions religieuses, il s'en distancie pour créer l'Anthroposophie, mouvement christologique. Cette doctrine est une gnose intégrant des éléments du Nouveau Testament à des contenus classiques de l'occultisme occidental sur fond de croyance au karma et à la réincarnation. La mouvance steinerienne a donné naissance dès 1913 à une Société anthroposophique imprégnée d'ésotérisme et de christianisme hétérodoxe, plus tard de New Age, influente dans de nombreux secteurs : scolaire, à travers de nombreuses écoles Steiner-Waldorf, médical, avec le développement d'une médecine dite « anthroposophique », agricole, au sein de « l'agriculture biodynamique », et bancaire.

Les écoles Steiner ont fait l'objet d'une enquête lors du rapport 2000 de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Sectes. A cette date, il a été établi que la pédagogie pratiquée incluait des éléments de la doctrine anthroposophique : par exemple, les enseignants étaient amenés à repérer, conformément à la distinction entre quatre stades de l'humanité, minéral, végétal, cosmique et stade du « Je », à quel stade d'évolution chaque enfant appartenait.

En ce qui concerne la pédagogie elle-même, un rapport de l'Education Nationale rédigé en décembre 1999 faisait état de méthodes fondées sur l'imitation, au détriment parfois de la capacité critique de questionnement. Les contenus des programmes introduisaient quant à eux une confusion possible entre croyance, interprétation et approche scientifique. En effet, l'apprentissage se fondait sur l'évocation imagée et poétique d'une mythologie diffuse : par l'utilisation de symboles, l'enfant était en quelque sorte « éveillé au divin ». Les enseignants n'étaient pas tant choisis pour leur savoir que pour leur parcours de vie et leur figure de « modèles » pour les enfants qu'ils étaient destinés à instruire.

Dans le cadre d'une pédagogie indépendante de toute visée curative, la MIVILUDES n'a pas eu connaissance de cas avérés de dérives sectaires dans les écoles Waldorf-Steiner, mais il semble légitime de s'interroger sur les conséquences possibles de la pédagogie qui y est dispensée, en particulier quant à la transparence de ses références doctrinales et quant au respect de la laïcité et du socle commun de connaissances et de compétences par lequel la loi définit ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire.

Quant à la prétention curative de la pédagogie Steiner, tel le traitement des troubles de l'apprentissage, et de la médecine anthroposophique : les vertus thérapeutiques de celles-ci n'ont jamais été évaluées de manière indépendante, elles ne sont pas reconnues par les pouvoirs publics et sont dénuées de tout fondement scientifique validé.

A partir des signalements reçus nous relevons un ensemble de points préoccupants : le fondement idéologique opaque ; la dissimulation du contenu religieux et spirituel ; des cas d'effets délétères de cette pédagogie sur les mineurs ; l'impact d'une communauté forte, à l'échelle scolaire et entre les diverses institutions anthroposophiques. D'un strict point de vue scolaire, les éléments de dérives récurrents sont la confusion entre le domaine privé et celui de l'école, l'intrusion dans la vie familiale, l'engagement progressif des parents dans la vie de l'école (bénévolat, financier) ; l'absence volontaire de médiatisation du contenu doctrinal et du fond idéologique ésotérique et spiritualiste sur lequel repose la pédagogie Steiner, les constats effectifs de cas de lacunes et retards scolaires (voire psychologiques) des enfants scolarisés dans ces écoles. De manière générale, la recrudescence de la pédagogie Steiner Waldorf s'inscrit dans un mouvement plus large : la MIVILUDES a pu observer ces dernières années une prolifération d'offres pédagogiques dites « alternatives ». Elles visent en particulier des enfants en difficultés, difficultés scolaires, d'insertion sociale ou encore en situation de handicap.

Le succès de ce type de pédagogies dite « alternatives » s'appuie sur une propagande offensive portée par des associations venant d'horizons très différents qui jettent le discrédit sur l'Education Nationale et militent pour « la liberté d'enseignement », le « droit à la différence », « l'école à la maison », etc. Certaines se revendiquent de méthodes reconnues, d'autres fondent leur communication sur l'amalgame avec ces mêmes pédagogies, d'autres encore ont un caractère davantage fantaisiste et fondent leur prétention pédagogique et scientifique sur des labels et techniques qu'elles créés ad hoc.

Mise à part l'absence d'évaluation pédagogique et scientifique, ce ne sont pas tant les pratiques ou méthodes elles-mêmes qui posent problème que l'utilisation déviante qui peut en être faite. Les dérives sont engendrées par l'amateurisme de certains prestataires, l'absence de formation psychologique ou pédagogique des enseignants ainsi que le manque de recul critique, à la fois pédagogique et déontologique, quant aux méthodes proposées. Les problèmes rencontrés couvrent un panel très large, de ceux que font naître l'amateurisme à la dérive sectaire véritable en passant par le charlatanisme et l'escroquerie des prestataires. Dans tous les cas on relève un même défaut d'information des parents concernant le contenu doctrinal de certaines propositions pédagogiques. La dérive sectaire s'amorce lorsque le groupe, en jouant sur les espoirs et les craintes que conçoivent bien légitimement les parents pour leur enfant, amène ceux-ci à s'enfermer dans une idéologie et rompre avec toute autre pratique ou pensée, s'isolant et isolant leur enfant du monde extérieur, au détriment du développement social, affectif et intellectuel de celui-ci.

Le CLPS a reçu naguère d'un fonctionnaire de l'Education nationale le fac-simile d'une lettre signée par un Ministre en personne et adressée au président de la Fédération des Ecoles STEINER et qui lui précisait que les enquêtes diligentées n'avaient pas révélé de pratiques à caractère sectaire. Force est de reconnaître que ces écoles sont parvenues à s'attirer la sympathie de nombre de mouvances progressistes et de ce fait favorables à une rénovation du système éducatif. Sans doute, mais c'est une supposition, leur présentation en tant que pédagogie alternative laisse-t-elle à penser qu'elles travaillent en opposition avec le conservatisme de l'enseignement officiel ?

Chez nos amis d'outre Quiévrain, est organisé à Charleroi un salon de l'éducation. Les écoles Steiner de Belgique y sont associées.

www.saloneduc.be/index.php/component/fairvisitors/?view=speaker&speaker_id=175514



Organisé par Pédagogie Steiner-Waldorf - EVIE asbl

« La forêt raconte la vie des arbres en images simultanées. Les jeunes pousses voisinent troncs vieillissants. Le sol est jonché de bois pourris. De leur substance se forme le terre: forêt nous enseigne à regarder la vie sous son angle dynamique. A en avoir une perception monde » Hubert Reeves, « L'espace prend la forme de mon regard » Rudolf STEINER a été nature, ayant posé les bases d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement (l'ag

L'intervenante au titre de la pédagogie Waldorf à ce salon de l'éducation à Bruxelles a contribué au n°113 de la revue de la ligue belge de l'Enseignement, EDUQUER.

De nos jours, les écoles Waldorf-Steiner, ainsi que l'éducation nouvelle, continuent à appeler les endroits d'accueil des enfants de maternelle, «Jardins d'enfants», pour insister sur le respect de l'enfant qui lui est confié. Avec comme tâche spécifique, l'accompagnement des petits dans leur éveil à la vie. «Citoyens dès la maternelle? Certains lieux d'enfance sont déjà des écoles. (...) Volontairement, au jardin d'enfance, l'Éducation nouvelle se situe en dehors d'une pédagogie par socles de compétences, ou d'objectifs opérationnels proposés pas à pas. Nous tournons ainsi le dos à ce courant behavioriste pseudo-scientifique qui envahit toute l'institution scolaire.»

Ce n'est pas un cas unique, le numéro 122 de la même revue était consacré aux pédagogies alternatives. Un article est consacré à Decolu, Freinet, Montessori .. et Steiner. En voici le chapeau :

Et si, pour lutter contre l'échec scolaire, on repensait l'École? Ses programmes, ses méthodes pédagogiques? Les expériences des écoles alternatives recentrent l'éducation sur l'enfant, sur l'apprenant, plutôt que sur le contenu. Elles renoncent à la compétition pour s'adapter à l'intelligence et au rythme de l'élève. De plus en plus, ces pédagogies séduisent des parents qui voient une réponse aux carences de notre système éducatif.

Et le passage sur Steiner :

Rudolf Steiner (1861-1925) est un philosophe autrichien. Steiner a élaboré une pédagogie qui s'appuie sur ses conceptions philosophiques de l'anthroposophie («science de l'esprit»). Elle se base essentiellement sur la créativité artistique de l'enfant et sur son ouverture au monde en s'adressant tant à la tête, qu'au corps ou au cœur. Elle se fonde sur l'idée de la liberté de l'homme, convaincue que l'amour, la confiance et l'enthousiasme, en lieu et place de l'ambition, la crainte et la compétition, dotent les enfants de la sérénité et des forces qui leur seront indispensables pour avancer dans un monde incertain, y réaliser leur projet d'existence, tout en contribuant au progrès humain. Pour lui, accueillir l'enfant à l'école, signifie le reconnaître dans sa singularité, établir avec lui une relation de confiance et de responsabilité. Dans sa conception de l'enseignement, l'enfant est un être autonome capable de penser, agir et sentir seul. Dans les écoles Steiner, les enfants se voient proposer des activités artistiques et pratiques, auxquelles viennent se greffer des matières plus académiques. Les talents et aptitudes de chaque enfant sont valorisés sans hiérarchisation. La tâche de l'enseignant est de favoriser l'épanouissement de chaque enfant dont il a la charge, de l'accompagner vers la découverte de sa voie originale.

Il nous a été donné de disposer de documents et de témoignages écrits émanant de plusieurs pays francophones. Nous avons disposé de l'émission initialement produite par la RTBF, reprise en France et qui donne le ressenti des parents qui font ce choix. Nous ne souhaitons pas balayer ce ressenti d'un revers de main. Soyons honnêtes, nous n'avons pas rencontré de parents actuellement scolarisés dans ces écoles, si l'occasion nous est donnée peut-être donnerons-nous des précisions supplémentaires, nous ne prétendons pas ce jour à l'exhaustivité.

Toutefois, dans ce sens nous avons une source, une émission radiophonique qui est entièrement consacrée à l'éloge de cette pédagogie et à une présentation élogieuse des motivations de ses acteurs, parents et enseignants. Le titre en est : **« en sortant de l'école... alternative »**.

Toutefois, nous nous efforçons, ou CLPS, de garder la tête froide. Nous ne voulons pas verser dans la dénonciation systématique, on ne résout aucun problème, à notre sens, en n'essayant pas de comprendre les motivations de toutes les parties. Est-ce suffisant ou non, nous avons pris le parti de comprendre ce qui avait poussé des parents à inscrire leurs enfants dans une école Waldorf ou ce qui motive les enseignants en extrayant des citations issues d'une émission produite à l'origine par la radio télévision belge francophone, datée du 5 septembre 2015, et reprise par France inter. La présentatrice de cette émission donne le ton en précisant d'emblée que l'école devrait être « une expérience joyeuse et enrichissante ». Elle préconise des « méthodes pédagogiques centrées sur l'enfant ».

Elle donne d'abord la parole à une mère lilloise qui avait inscrit son enfant à une école Waldorf près de Tournai en Wallonie. Elle définit ainsi son éthique : « on a envie d'apprendre pour apprendre ». Quelques citations : Dans l'enseignement public, au contraire, sa fille « travaillait pour avoir des bons points ».

Autres citations:

"Le soir elle était complètement apaisée »

Elle se félicite du « contact et relation avec la nature », et également, "il y a des fêtes à chaque changement de saison ». Elle évoque le « lien avec la nature, ou avec l'invisible, le spirituel ».

Maintenant, des citations d'une enseignante de la même école :

"Est ce que j'ai donné un seul ordre aujourd'hui ? Non, tout passe par le chant"

"Ils jouent ensemble, il y a des conflits, ils apprennent à gérer on n'est pas à les séparer tout de suite".

"On est là comme tuteurs" .

Une adolescente passée en Belgique dans l'enseignement public et originaire au départ de l'enseignement Waldorf se félicite à son propos d'un enseignement « beaucoup plus créatif et artistique ». Le père s'était aperçu d'une « dimension un peu plus spirituelle ». Il ajoute : « personnellement, je ne le connais pas tellement l'anthroposophie » ou encore : « J'ai surtout fait confiance aux personnes qui sont là ». Il parle d'une « spiritualité très ouverte », et ajoute : « on est dans un monde matérialiste, consumériste ». Il termine en évoquant l'atmosphère de méfiance qui prévaut en France.

Ces sensations sont-elles représentatives, nous ne saurions l'affirmer en toute certitude, mais qu'on nous crédite toutefois de la volonté de ne pas ignorer le ressenti des personnes qui choisissent cette voie même si l'orientation de notre association est laïque et attachée au service public de l'éducation.

Nous avons rencontré ou correspondu des parents sortis du système. Et nous avons lu malgré la difficulté de l'exercice pour qui n'est pas issu de ce sérail, bien des textes de Steiner lui-même. L'honnêteté nous amène à donner les limites de notre enquête, nous nous interdisons tout jugement à l'emporte pièce.

Dans un document remis aux parents, une école en fait introduit la présentation de sa pédagogie en résumant la doctrine de la triarticulation sociale et en en déduisant le principe du libre choix de l'école. Les septaines, ces périodes de sept ans qui rythment les apprentissages, sont décrites, l'enfant qui imite et fait l'acquisition de la volonté ; puis dans la septaine suivante, celle de l'âme, celui qui découvre le sentiment et s'adonne aux activités artistiques ; puis dans la dernière septaine l'esprit qui permet l'éclosion de la pensée. Il est bien précisé sur le document en notre possession que la doctrine anthroposophique est à la source de la méthode et de la pédagogie mais que nulle religion n'est inculquée aux élèves. Le site de cette école reprend en les résumant à peine ces données qui sont de ce fait publiques.

En revanche, nulle mention des corps physique, éthérique et astral qui sont d'après Steiner les clés de la transformation des enfants et la source de leurs capacités.

A plusieurs reprises, il nous a semblé que l'école créait autour d'elle une vie communautaire. Une mère que nous avons rencontrée tutoyait la jardinière d'enfants de sa fille, ne voyait nulle malice à l'appeler à son domicile privé pour raison de service le dimanche. Il ne semblait pas que l'établissement ait reconnu la frontière entre vie privée et vie professionnelle, entre rapports de travail et amitiés personnelles. C'est une question qui nous semble importante et à laquelle nous n'avons pas de réponse péremptoire, mais l'absence de limite entre la famille, le cercle amical et la profession ne peuvent-ils pas générer des dérives ? Même si des complicités, des liens forts sont des éléments qui peuvent être vécus comme des points positifs. L'école de Namur souhaite une communauté de parents forte et engagée.

Enfin , et cela nous a été confirmé par ailleurs, les parents doivent participer aux tâches d'entretien des locaux.

En France, plus d'un établissement est partiellement sous contrat ce qui signifie que des enseignants de ces écoles sont rémunérés par l'administration. Ce qui est une forme de reconnaissance. En revanche, la Fédération des Ecoles Steiner a sollicité la reconnaissance d'utilité publique qui lui a été refusée par le Ministère de l'Intérieur. La requérante s'est pourvue devant la juridiction administrative et le 4 juin 2015 le Tribunal administratif de Paris a confirmé le rejet qui n'a apparemment pas fait appel. Voici des extraits du jugement :

Considérant que pour rejeter la demande de reconnaissance d'utilité publique formée par l'association requérante, le ministre de l'intérieur s'est fondé sur les circonstances qu'une « récente inspection dans un des établissements a démontré des lacunes sur l'acquisition par les élèves des connaissances et compétences du socle commun, objectif central de l'éducation nationale constituant une obligation pour tous les établissements scolaires sous et hors contrats, conformément à l'article L. 122-1-1 du code de l'éducation » et que « l'absence de cursus scolaire complet et généralisé (...) n'a pas permis au ministre de l'éducation nationale de comparer les résultats de la pédagogie particulière mise en œuvre envers les élèves avec ceux des autres pédagogies connues » ; que contrairement à ce qu'indique l'association requérante, ces motifs sont suffisants pour prononcer la décision de rejet en cause, qui n'est pas, dès lors, entachée de défaut de base légale ; (...)

Considérant, en troisième lieu, que si l'association requérante soutient que l'établissement ayant fait l'objet d'une inspection a enregistré « un taux de réussite au brevet des collèges de 100 % », allégation qu'elle n'établit pas au demeurant, elle ne conteste pas utilement l'appréciation du ministre de l'intérieur selon laquelle les établissements Steiner Waldorf ne seraient pas en mesure de proposer un « cursus scolaire complet et généralisé » dès lors qu'il est constant que tous ses établissements ne proposent pas d'enseignement jusqu'à la classe de terminale ; qu'il résulte de ce qui précède que l'association requérante n'est pas fondée à soutenir que le ministre de l'intérieur aurait entaché la décision en litige d'une erreur de fait ;

Considérant, en quatrième lieu, ainsi qu'il a été dit au point précédent, que les établissements gérés par l'association requérante ne sont pas tous en mesure de proposer un enseignement jusqu'à la classe de terminale ; qu'il suit de là que c'est sans commettre d'erreur manifeste d'appréciation que le ministre de l'intérieur a pu considérer que le ministre de l'éducation nationale n'avait pas été en mesure « de comparer les résultats de la pédagogie particulière mise en œuvre envers les élèves avec ceux d'autres pédagogies connues » ;

Mais tout est complexe, en même temps, l'école alsacienne de Wintzenheim bénéficie de l'équivalent de la reconnaissance d'utilité publique en droit local alsacien.

Nous ne pensons pas faire preuve d'acharnement. Nous ne sommes pas enthousiasmés par la triarticulation sociale car un monde trop parfait où les syndicats seraient inutiles nous semble pouvoir dériver. Mais nous avons reconnu les aspects positifs avec les AMAP et les BIOCOOP. Nous ne comprenons pas les rites ésotériques de la biodynamie sans toutefois en déconseiller les produits. Ce qui nous inquiète plus c'est la démarche qui consiste à éduquer en utilisant pour socle une doctrine ésotérique. Le rapport de la Mission interministérielle de lutte contre les sectes citait (mais c'est ancien, en début du siècle!) des rites à caractère religieux dans l'école de Sorgues.

Au Canada français, lors d'une procédure administrative complexe, c'est un rapport officiel qui a présenté dans une école de pédagogie Steiner les célébrations religieuses comme «grugeur de temps qui réduit considérablement le temps qui devrait être consacré aux apprentissages prescrits... ».

Mais si l'inspiration des écoles est par définition l'anthroposophie, nous ne pourrions admettre pour une certitude l'idée selon laquelle toutes seraient rigoureusement semblables.

Une direction départementale de l'Éducation nationale fait la sourde oreille à une demande de rapport d'inspection dont la Commission d'accès aux documents administratifs a estimé qu'il était communicable.

POURQUOI ?

PIERRE RABHI, ANTHROPOSOPHE OU SYMPATHISANT ?

Et cette double lecture nous incite à nous questionner sur toutes les réseaux qui se sont formés autour de la personnalité charismatique et énigmatique de Pierre Rabhi. Or, l'histoire du "paysan philosophe" est imbriquée dans celle de la mouvance anthroposophique. Il a découvert l'agroécologie par le biais de la biodynamie. Il est notamment à l'origine de TERRE ET HUMANISME, du MOUVEMENT DES COLIBRIS, etc...

C'est un "colibri" qui a contribué à créer le déodat, une monnaie locale et alternative à l'euro dans la région de Saint Dié en Lorraine. Chaque acteur verse des euros et reçoit l'équivalent en déodats, tandis que les euros ainsi versés sont déposés ...à LA NEF; de plus, la lecture du "colibri solidaire et distributif" nous apprend que cette publication a reçu un don de la NEF. Cette revue précise que Les écologistes peuvent enfin concilier développement et décroissance, les gens de gauche y trouvent plus de solidarité que dans les États socialistes, les gens de droite plus de liberté d'initiative que dans le libéralisme. A Strasbourg, les colibris ont créé le Stück, une monnaie locale dont [RUE89](#) nous révèle qu'ils entendent travailler avec LA NEF.

Nous ne détenons nullement la preuve que Pierre RABHI serait anthroposophe. Qu'il en soit sympathisant ne fait en revanche guère de doute. A bien des reprises il se réfère à l'agriculture biodynamique. A titre d'exemple, la vidéo postée sur youtube montre un Rabhi qui cite l'anthroposophie, certes sans se déclarer anthroposophe mais qui ne prend nulle distance avec la doctrine bien au contraire.

Vers la sixième minute il se réfère à Steiner et la fin de la vidéo évoque le rôle du cosmos.

Nous avons, en la retranscrivant, supprimé les difficultés d'élocution et de construction de phrases sans toutefois rien retrancher du fond, de toutes manières l'intégralité est disponible à cette adresse.

https://www.youtube.com/watch?v=_DanaK6xIPE

La première citation, pour les personnes qui visionneront la vidéo, est visible quelque cinq minutes après le début.

Et un jour cet ami médecin qui s'occupait de la santé publique (...) un jour vient triomphant brandissant un ouvrage, et me dit , voila la réponse à nos tourments, c'est dans ce livre-là. Je regarde ce livre, ça s'intitulait la fécondité de la terre, d'un certain Pfeiffer qui était un disciple de Rudolf Steiner, un anthroposophe qui avait repensé les activités humaines, et en particulier il avait donné ses réflexions et ses directives sur la façon dont on doit cultiver la terre pour que cette terre reste vivante, pour ne pas la détruire et au contraire pour la dynamiser. (...) Evoquer Rudolf Steiner c'est (dire) que la terre n'est pas isolée du cosmos, elle est reliée au cosmos, personne ne peut nier l'influence du soleil sur la terre, personne ne peut nier ça, mais il y a aussi toute sortes d'énergies subtiles et qui concernent l'ensemble du cosmos et chaque planète, beaucoup de ces planètes, pas toutes, ont un rapport à la terre qui est un rapport vivifiant. Ces planètes-là émettent des énergies et ces énergies, la planète terre les capte et ça rentre dans sa vitalisation.

Et maintenant quelques secondes avant la conclusion, le conférencier revient sur le rôle du cosmos.

Une plante vivante est réceptive aux énergies cosmiques comme une bonne antenne. Quand vous mangez la nourriture qu'on appelle bio, vous ne consommez pas de la substance quelle qu'elle soit même biologique mais vous mettez aussi dans votre organisme l'énergie que la plante a su capter et concentre de façon à nous la transmettre.

Il n'est pas rare que Pierre Rabhi se réfère à l'agriculture biodynamique et à Steiner. Ce n'est pas suffisant pour le décrire comme un disciple de l'anthroposophie, ce dont nous ne disposons d'aucune preuve formelle. Mais assez pour voir en lui un sympathisant.

Mais René Dumont, qui fut mais c'est peut-être un raccourci, le premier candidat écologiste avant la lettre à la présidence de la République, confirme l'influence de l'anthroposophie dans la formation de Pierre RABHI. (Un monde intolérable, collection POINTS, p. 30 ET 31)

En fin d'année 1986, l'entreprise de transports charter le Point de Mulhouse nous a demandé d'étudier les réalisations du centre d'Agro-écologie qu'elle avait installé à Gorom-Gorom, à l'extrême nord semi-aride du Burkina Faso. La direction en avait été confiée à Pierre Rhabi, qui avait déjà appris à quelques centres de formation des jeunes agriculteurs de ce pays à faire fermenter les débris végétaux pour les convertir en compost : source fort appréciable d'humus, dont la carence freine les possibilités de l'agriculture africaine. Ce travail, fort utile, méritait d'être généralisé. Mais, mis à la tête du centre d'Agro-écologie et chargé de former des vulgarisateurs agricoles burkinabé, Pierre Rhabi a présenté le compost comme une sorte de « potion magique » et jeté l'anathème sur les engrais chimiques, et même sur les fumiers et purins. Il enseignait encore que les vibrations des astres et les phases de la lune jouaient un rôle essentiel en agriculture et propageait les thèses antiscientifiques de Steiner, tout en condamnant Pasteur. Malgré sa bonne volonté, il manquait de connaissances économiques et agronomiques, notamment sur l'utilisation optimale des composts. Selon lui, leur coût de production était nul ; il sous-estimait le travail nécessaire, et même les problèmes de transport, essentiels en la matière. Comme de surcroît il avait adopté une attitude discutable à l'égard des Africains, nous avons été amenés à dire ce que nous en pensions, tant à la direction du Point Mulhouse qu'aux autorités du Burkina Faso. L'écologie est une discipline scientifique : n'allons pas la discréditer, lui enlever sa valeur, sa rigueur, en conseillant des techniques qui n'auraient pas été mises au point dans les conditions locales. Toutes les expériences faites en milieu tempéré ne valent à

On retrouve chez Rabhi la même idée qu'au sein de l'anthroposophie (même si nous ne pouvons affirmer que Rabhi est anthroposophe). Ce sont des initiatives venues d'en bas et de nature privée qui changeront en bien la société. En fait, cela se défend et toutes les opinions sont protégées par la liberté voulue par la Déclaration de 1789 et la Convention européenne des droits de l'Homme. Nul trouble à l'ordre public dans cette idée !

Mais il faut quand même garder dans l'idée que cette manière de penser tord le cou à l'idée de service public. Les colibris promeuvent la création d'écoles alternatives, sans se demander si, malgré ses imperfections, l'école publique ne serait pas la mieux armée pour s'opposer aux discriminations par l'argent, par la religion, etc... Des écoles Steiner sont déclarées "acteurs colibris" (de même que des écoles Montessori).

Le collectif pour une initiative citoyenne comprend LA NEF, TERRE DE LIENS, qui en est une émanation (d'abord par le financement). Et aussi les villages ALTERNATIBA qui font la promotion des "écoles alternatives" et les COLIBRIS. Toutes ces initiatives sont totalement non violentes et ne troublent en rien l'ordre public. Mais sur le site internet du PRINTEMPS DE L'EDUCATION, l'encadré d'un long document permet aux COLIBRIS de présenter les bases de la création d'une école "alternative".

L'engouement croissant des médias, du public, voire du monde politique, pour le personnage surtout, de Pierre RABHI, pour les réseaux qu'il anime nous amène à nous interroger sur un possible entrisme de la mouvance anthroposophe dans la presse, dans la vie politique.

Mais visionnons la vidéo postée sur YOUTUBE, Pierre RABHI y figure au côté de Mathieu Ricard, trois intellectuelles le contredisent, Mazarine Pingeot, Eliette Abecassis et Géraldine Muhlmann.

Il semble perdre le contrôle de lui-même et ne plus comprendre le sens du débat dès lors qu'il est contradictoire.

UNE MOUVANCE INOFFENSIVE ?

Tout au long de l'histoire se sont construites, parfois dans la douleur et de manière imparfaite, des Etats dont la mission est de représenter l'intérêt général. L'égalité de tous devant la Loi, la laïcité qui garantit la liberté de conscience et promeut le respect de la vie privée, la liberté de conscience sont des objectifs, jamais atteints mais vers lesquels la chose publique doit tendre.

Une société régie par le spiritualisme ?

Cela ne nous semble pas possible dans le cadre de la triarticulation sociale voulue par Steiner. Ce n'est que notre opinion mais nous pensons avoir le droit de la défendre comme nous ne nions pas aux anthroposophes le droit de défendre leurs idées. Nous avons vu que si les écoles Waldorf prétendent ne pas enseigner une religion quelconque, leur pédagogie trouve ses fondements dans une philosophie, une religion, des considérations sur le corps physique, le corps éthérique et le corps astral.

L'anthroposophie est bien une doctrine spiritualiste. Ses disciples, opposés au matérialisme, croient aux forces de l'esprit. De la même façon, rien dans les écrits de Steiner ne laisse penser que les doctrines opposées devraient être interdites d'expression. Mais il veut réorganiser l'Etat suivant le spiritualisme qu'il professe. Il veut construire une « vie libre de l'esprit, indépendante de l'Etat » (l'avenir est-il social, p.159)

Dans le même ouvrage (p.70) il va jusqu'à inclure dans la vie spirituelle, outre l'enseignement et la vie culturelle, l'exercice de la justice pénale et civile qu'il veut dénationaliser.

il faut demander que la tendance de l'évolution aille dans le sens d'une dénationalisation de la vie culturelle à l'échelle la plus large. Il y a même un domaine de cette vie culturelle pour lequel il paraîtra aujourd'hui certainement très paradoxal de pouvoir affirmer qu'il doit être désétatisé : le rapport dans lequel entre une personne amenée à juger avec des individus ayant à faire à la loi pénale ou de quelque manière au droit privé, est un rapport si humain, si personnel, que l'acte de juger relève aussi directement de ce qu'il faut considérer comme faisant partie intégrante de la vie de l'esprit. Certains cercles d'orientation psychologique l'ont d'ailleurs compris, mais en abordant les choses complètement à l'envers. Si bien qu'il me faut donc ranger au nombre des choses où doit se développer la tendance à la dénationalisation aussi bien les convictions religieuses qui règnent dans l'humanité, que toute vie artistique et tout ce qui concerne le droit privé et pénal.

L'anthroposophie promeut la transformation de la société et de son organisation dans le sens idéaliste et antimatérialiste de cette doctrine. C'est inscrire dans le marbre des textes qui organiseraient les institutions cette philosophie. On pourrait sourire en lisant les fondements métaphysiques de la triarticulation sociale. Les soutiens de la NEF aux écoles privées, la promotion par des candidats aux élections régionales de 2015 des pédagogies alternatives, dont les écoles Waldorf peuvent susciter la préoccupation : ne faisons-nous pas face à une tentative de réorganisation sociale imprégnée de spiritualité, et qui s'imposerait à celles et ceux qui ne la partageraient pas ? La mise en œuvre de la triarticulation sociale ne menacerait-elle pas la laïcité, la neutralité philosophique de l'Etat ?

Vers l'interdiction des revendications syndicales ?

Et surtout, nous avons vu que les prix devraient résulter d'accords entre producteurs et consommateurs, les salaires devaient aussi échapper aux lois du marché, le travail n'étant pas une marchandise. C'est incontestablement une utopie. C'est la description d'un monde sans conflit. Mais les tensions sociales sont-elles évitables hors de l'utopie dans le monde réel ? Ce n'est pas évident, à notre sens, tant s'en faut.

Dans ce monde sans conflit, les organisations patronales et syndicales ne sont plus nécessaires.

Voici un extrait du site triarticulation.fr qui promeut la doctrine politique de Steiner, précédée des références précisées par les initiateurs :

Les références Rudolf Steiner Oeuvres complètes 337b 241-244 (1999) 12/10/1920

Et il s'agit donc justement, qu'aujourd'hui où nous pouvons déjà développer les efforts concrets, que le principe associatif, comme je l'ai caractérisé avant hier, là, où seulement nous pouvons, soit appelé à la vie et que là où nous le pouvons déjà aujourd'hui, faisons tout, pour dissoudre la vie syndicale et travailler à des groupements associatifs entre dirigeants d'entreprise et les travailleurs, les employés.

Si nous pouvons travailler en vue de la dissolution de la vie syndicale, ainsi pourrions-nous faire beaucoup d'autres choses.

Paul COROZE, un des propagandistes de la pensée steinerienne, a écrit dans le même sens disons plutôt hostile aux corps intermédiaires :

« coaliser » pour agir dans le domaine économique.. Aujourd'hui, la situation est renversée. Il n'est guère d'ouvriers qui ne soient syndiqués, guère de patrons qui n'appartiennent à quelque chambre syndicale, à quelque cartel, qui ne s'inféodent à un trust, qui ne recherchent les moyens d'organiser des bureaux d'achat et de vente communs. Tous, même les plus forts, cherchent à s'unir par des liens personnels qui leur permettront de subsister. Sociétés, associations, ligues de toutes sortes, unissent les intérêts particuliers sous des formes extrêmement diverses et pour toutes sortes de buts. Au sein des confessions religieuses, des partis politiques, se créent des organisations sociales qui cherchent à grouper leurs membres, à développer la possibilité d'une entraide fraternelle et, de plus en plus on cherche à agir, non plus en vue de l'idéal religieux ou politique, jusque dans le domaine de la vie sociale tout entière même dans la vie économique. On assiste comme à la naissance de petits organismes sociaux au sein du plus grand organisme que constitue une nation. Il se crée certains que l'idéal serait que les hommes partageant certaines convictions vivent entièrement entre eux, prennent ensemble leur repas, leurs distractions, leurs vacances, n'achètent qu'aux commerçants qui font partie du même organisme. On voit en un mot une société fermée et subvenant entièrement à tous les besoins de ses membres, non seulement spirituels, mais même économiques. Nous trouvons là l'indication de cette création spontanée de liens sociaux nouveaux.

Si on cherche à caractériser l'idéal moral sur lequel reposeraient ces liens, on s'aperçoit qu'il s'agit bien d'un véritable idéal de fraternité. Certes c'est une fraternité mal comprise, car elle a pour premier effet d'opposer les membres d'un groupe à tous les autres hommes et de faire de ces petits organismes des faisceaux de cellules de combat. Ces tendances ont en outre un défaut essentiel : elles confondent les liens d'ordre spirituel ou politique et les liens d'ordre économique.

in revue LE LIEN SOCIAL janvier-février 1936 p.21

Grégoire Perra avait cité dans le même témoignage paru sur le site de l'UNADFI l'absence de section syndicale au sein des écoles Steiner du fait de l'opposition de la doctrine anthroposophe au au syndicalisme (p.41) L'auteur a été poursuivi du fait de son témoignage mais la Fédération des écoles Steiner n'a pas contesté cet argument.

Il semblerait qu'un syndicat soit présent à LA NEF ainsi qu'à WELEDA. Toutefois, deux arrêts du Juge administratif confirment des annulations de licenciements signifiées à Weleda par l'Inspecteur du Travail.

Voici, dans le texte, l'un des arrêts : ***Considérant qu'il ressort des pièces du dossier soumis aux juges du fond que, par un avis du 25 novembre 2004 faisant suite à un précédent avis du 9 novembre 2004 déclarant l'intéressée inapte au poste d'employée de fabrication, le médecin du travail a déclaré Mme A, salariée de la SOCIETE WELEDA ayant la qualité de membre titulaire du comité d'entreprise et de déléguée du personnel suppléante, inapte à tous les postes ; qu'en jugeant que cette société avait méconnu l'obligation de reclassement résultant des dispositions de l'article L. 122-24-4 du code du travail, dès lors qu'elle s'était bornée à examiner les possibilités d'un reclassement dans son agence de Villeneuve-le-Roi sans effectuer, postérieurement au second avis du médecin de travail du 25 novembre 2004, de nouvelles recherches sur les possibilités de reclassement, notamment par la transformation de postes de travail, la cour administrative d'appel de Nancy, qui a ainsi répondu, implicitement mais nécessairement, au moyen tiré de ce qu'un reclassement était en l'espèce impossible, n'a pas commis d'erreur de droit; Considérant qu'il résulte de ce qui précède que la SOCIETE WELEDA n'est pas fondée à demander l'annulation de l'arrêt attaqué***

Voici maintenant un arrêt de la Cour administrative d'appel de Nancy :

Considérant qu'en vertu des dispositions du code du travail, le licenciement des représentants du personnel, qui bénéficient dans l'intérêt de l'ensemble des travailleurs qu'ils représentent d'une protection exceptionnelle, ne peut intervenir que sur autorisation de l'inspecteur du travail dont dépend l'établissement ; que, lorsque l'employeur d'un de ces salariés demande l'autorisation de le licencier pour insuffisance professionnelle, il appartient à l'autorité compétente de rechercher, sous le contrôle du juge de l'excès de pouvoir, si cette insuffisance est telle qu'elle justifie le licenciement, compte tenu notamment de l'ensemble des règles applicables au contrat de travail de l'intéressé, et des caractéristiques de l'emploi exercé ; Considérant que l'inspecteur du travail a estimé que, dans le cadre d'une nouvelle organisation de tournées, le résultat des activités de visiteuse médicale révélé par le taux de réalisation d'objectifs des différentes visites ne pouvait être utilement comparé à la situation d'autres visiteurs médicaux dans l'entreprise, et en conséquence, a regardé l'insuffisance professionnelle reprochée à Mme X comme non établie ; qu'il ne ressort pas des pièces du dossier qu'une comparaison des résultats obtenus par Mme X puisse être utilement faite avec ceux d'autres visiteurs placés dans une situation comparable à la sienne ; que la société Weleda ne démontre pas plus que les résultats obtenus par l'intéressée pour les années 1997 et 1998 en cause soient, au regard des objectifs fixés par l'entreprise, d'une faiblesse telle qu'ils établissent que cette salariée de dix ans d'expérience a fait preuve d'une insuffisance professionnelle de nature à justifier la rupture du contrat de travail ;

Par ailleurs, des litiges, impliquant des méthodes de harcèlement, ont opposé des salariés d'institutions anthroposophiques à leurs employeurs. Nous disposons de la décision prud'homale de l'un d'entre eux, favorable à la plainte, et nous avons assisté à une autre audience, dont nous ne connaissons pas à l'heure actuelle le dénouement. Si on peut observer comme nous l'avons dit plus haut des relations de travail très apaisées dans certaines instances où l'influence de l'anthroposophie peut se faire sentir, des situations conflictuelles peuvent également survenir. Il est permis de se demander si la volonté de ne pas reconnaître la possibilité de conflits ne mènerait pas les employeurs à étouffer toute velléité de tension sociale. Toute utopie ne porte-t-elle pas en elle-même le germe d'un totalitarisme ?

Ce sont là des questions auxquelles nous ne pouvons répondre de manière certaine, en revanche, comment une doctrine si attentive en apparence aux individus peut-elle, dans la pratique, mener à de tels litiges ? Cela reste la question.

VOUS AVEZ DIT RACISME ?

Ici prenons garde à ne pas caricaturer.

Voici un extrait : GA 107 p.321

Au Pôle, il y avait des âmes-groupe, tandis que les âmes des régions équatoriales étaient plus individualisées. Ainsi, à l'ère lémurienne, les habitants des régions circumpolaires étaient, au plus haut degré imaginable, placés sous le signe de l'âme-groupe. Un grand nombre d'hommes levaient les yeux vers leur âme-groupe. Et en tant qu'âmes, ces âmes-groupe étaient bien plus évoluées que les âmes qui, à l'ère lémurienne, étaient descendues dans des corps physiques. Et nous pouvons dire : autour du Pôle Nord habitait une population occupant comme une sorte de paradis, la région atmosphérique ; une population non

Mais voilà une partie de la suite p.327

bles de coloration de la peau. Observez ces couleurs de celle des Noirs jusqu'à celle de la population jaunie de l'Asie. Ainsi, les corps sont à leur tour les enveloppes des âmes les plus diverses, depuis l'âme passive des Noirs, entièrement soumise à l'influence extérieure, au monde physique, jusqu'aux divers degrés de passivité des âmes des diverses régions arctiques.

Cela semble bien un stéréotype raciste. Toujours soucieux de ne pas caricaturer, nous reconnaissons bien volontiers que nous ne disposons pas d'éléments qui nous permettraient d'en déduire que les anthroposophes du XXI^{ème} siècle seraient racistes. Il est possible que des témoignages de personnes qui ont un passé steinerien l'attestent mais comme nous le disions nous ne sommes pas nous-mêmes des témoins et ne saurions tirer des conclusions.

En revanche, les anthroposophes des siècles suivants ont tenu à laver Steiner de tout soupçon de racisme : Steiner s'opposait catégoriquement à toute tentative visant à unir les concepts de "races" et de "peuples" à celui de "nation". Dans ses critiques adressées au président Woodrow Wilson, et s'agissant aussi du concept d'autodétermination des peuples, Steiner lançait de sévères avertissements contre la montée du nationalisme. Il est remarquable, commente la Commission, que l'opposition de Steiner à la fusion des concepts de race et de nation n'ait jamais été introduite dans le débat public.

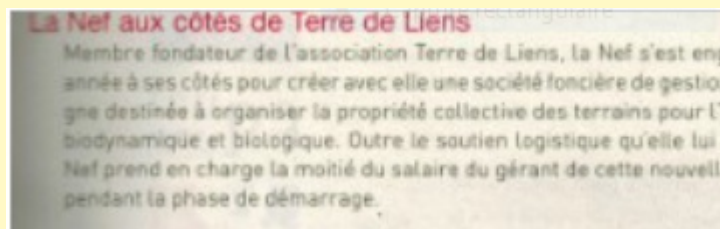
Qui croire ?

UN EXEMPLE DE TENTATIVE DE MISE EN OEUVRE DE LA TRIARTICULATION SOCIALE EN BELGIQUE ET EN FRANCE FRONTALIERE ?

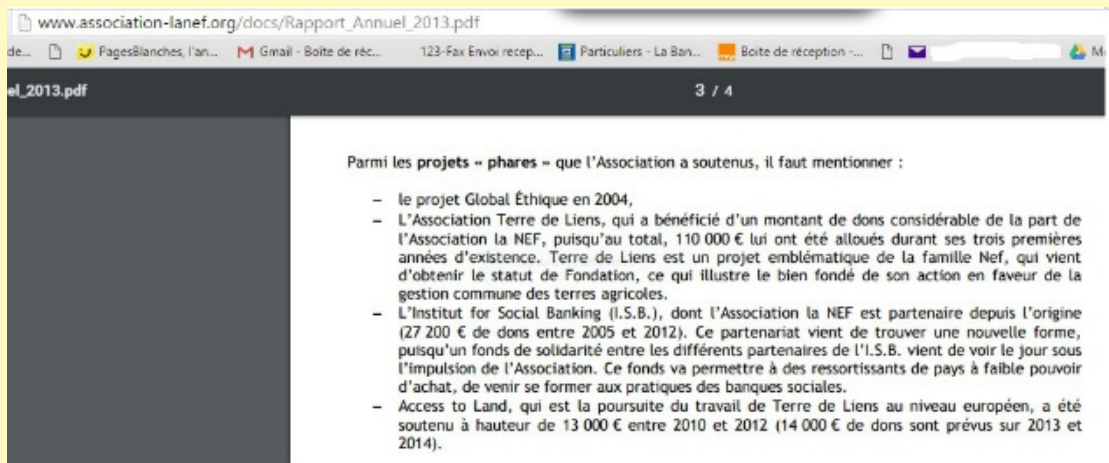
Il nous semble qu'un réseau d'initiatives très coordonnées et liées entre elles et parti de Belgique offre dans le pays des trois frontières des débouchés à des producteurs bio et des possibilités d'achats aux consommateurs grâce à un à un maillage d'associations qui les relie avec l'aide d'une monnaie locale. Il nous semble également que cet ensemble est constitutif d'un essai de mettre en œuvre la « fraternité » dans le domaine économique. L'ensemble est incontestablement cohérent mais la présence sous-jacente de l'anthroposophie et qu'il est possible de déceler mais au prix de recherches assez poussées nous pousse à émettre des réserves, nous y reviendrons en conclusion.

TERRES DE LIENS apparaît bien comme une création de LA NEF. Preuve en est cet extrait du rapport d'activités de LA NEF pour l'année 2006.

L'Extrait suivant du site de LA NEF daté du 16 avril 2014 le confirme :



Voici encore :



Nous avons cru comprendre à partir des dons faits par LA NEF que cette dernière n'était pas affranchie de ses liens initiaux avec la nébuleuse steinerienne.

Et Terres de liens a aidé à la création d'une association similaire en Belgique, TERRE EN VUE .

Les objectifs des structures créées pour réaliser les objectifs de TERRE-EN-VUE sont résumées en introduction au rapport d'activités 2013 qui a été mis en ligne :

Le mouvement Terre-en-vue a pour objectif ultime de rendre aux terres agricoles leur statut de «terres nourricières» et de «biens communs»¹ et de les protéger à long terme de la spéculation et de la pollution des sols. Il vise à faciliter l'accès à la terre agricole pour de nouveaux projets et à pérenniser des projets existants. Le mouvement Terre-en-vue est aussi un espace d'échange et de création de liens entre agriculteurs et concitoyens.

Pour tenter d'atteindre ce but, le mouvement est actuellement composé de deux structures juridiques:

- une **asbl**, outil d'animation du mouvement, qui prend en charge l'accompagnement de projets, la création d'un réseau citoyen et associatif autour de la problématique de l'accès à la terre agricole et le développement d'une expertise et d'un plaidoyer pour faciliter l'accès à la terre.
- une **coopérative à finalité sociale**, outil financier du mouvement, qui rassemble l'épargne citoyenne pour permettre l'acquisition d'unités agricoles et leur mise à disposition d'agriculteurs engagés dans un mode de production durable, en vue de produire une alimentation saine et respectueuse de la terre, distribuée en circuit court, dans le cadre d'une économie locale.

N.B. Le sigle asbl représente l'association sans but lucratif.

Nous tirons du rapport d'activités 2013 de TERRE EN VUE

Plusieurs participants de Terre de Liens/Nord-Pas-de-Calais (NpdC) ont participé à différentes étapes du développement de Terre-en-vue. C.D., force créatrice de l'antenne de Terre de Liens NPdC et administratrice de Terre de Liens National, était présente au premier forum de Terre-en-vue en mai 2011, mais également au lancement du groupe local de la Ferme Larock (Rotheux) et à plusieurs rencontres dans le cadre de Grundtvig « Access to Land ».

OU ENCORE PARMIS LES MEMBRES FONDATEURS DE TERRE-EN-VUE

Sont ainsi devenus membres fondateurs les structures suivantes : — La société coopérative « Agricovert » — L'ASBL « AVAP » (Association de valorisation de l'agriculture paysanne) — La société coopérative « Crédal » — L'ASBL « Entraide et Fraternité » — L'ASBL « EPI » (École Paysanne Indépendante de Wallonie) — L'ASBL « FUGEA » (Fédération Unie de groupements d'éleveurs et d'agriculteurs) — L'ASBL « GRAPPE » (Groupe de Réflexion et d'Action Pour une Politique Écologique) — L'ASBL « La Bande de Gasath » — L'ASBL « Le Début des Haricots – Sustainable Agriculture, Food and Ecology » — L'ASBL « Oxfam-Solidarité » — L'ASBL « Le Réseau des GASAP (Groupes d'Achat Solidaire de l'Agriculture Paysanne) » — L'ASBL « SWITCH » — L'association de droit français « Terre de Liens » — L'ASBL « Terre-en-vue » — L'ASBL « Urbagora ».

(c'est nous qui soulignons)

OU ENCORE

Lors de la rencontre à Nassogne (cf. supra), nous sentons que nous sommes prêts à travailler de manière plus étroite avec Terre de Liens NPdC. Les problématiques de ce département sont très proches des nôtres, la distance est limitée et des cadres européens existent pour ce type de collaborations dans lesquelles nous pourrions également intégrer nos amis flamands (nous envisageons notamment un projet Interreg)

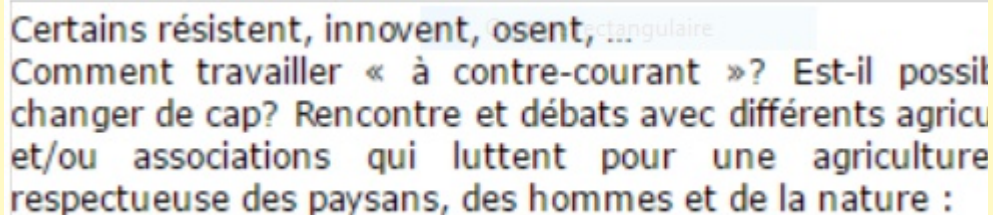
L'un des projets soutenus est d'ailleurs une ferme en biodynamie. Il n'y a rien d'étonnant à cela.

Au risque de nous répéter, précisons que ni la biodynamie ni la constitution de groupes comme TERRE-EN-VUE ou TERRE DE LIENS ne sont constitutives de troubles à l'ordre public ni même répréhensibles ! Nous ne pouvons (ni d'ailleurs ne souhaitons) leur dénier le droit à l'existence et à l'expression, mais nous nous sentons celui de dire nos réserves.

Nous pouvons cependant déplorer en tant que citoyens cette pénétration constante d'une mouvance anthroposophique qui ne dit pas son nom. Avec tous les désaccords que nous avons exprimés.

Il faut être averti pour déceler la présence de cette nébuleuse dans diverses activités proposées. Dans certains cas nous ne pouvons être certains que les associations qui lui ouvrent une tribune sont averties de l'idéologie que les prestations offertes dissimulent; et il est possible que souvent la promotion en soit parfaitement involontaire.

C'est ainsi que l'honorable CENTRE D'INFORMATION ET D'EDUCATION POPULAIRE , relié au Mouvement Ouvrier Chrétien dans la province belge du Luxembourg a cru bien faire en organisant un café citoyen à l'automne 2015. Rien à objecter sur le thème :



Certains résistent, innovent, osent, ...
Comment travailler « à contre-courant »? Est-il possible
changer de cap? Rencontre et débats avec différents agriculteurs
et/ou associations qui luttent pour une agriculture
respectueuse des paysans, des hommes et de la nature :

Mais parmi les participants, TERRE EN VUE.

Egalement la COOPERATIVE CLIMAX qui a rejoint le réseau des colibris. Abstenons-nous de caricaturer : ne crions pas à la dérive sectaire ni à la manipulation mentale dès qu'un colibri pointe son bec pour faire sa part ! Nous gardons simplement à l'esprit la proximité sur laquelle nous avons insisté entre le réseau des colibris et celui des initiatives anthroposophiques.

Mais aussi le GROUPEMENT D'ACHATS COMMUNS ou GAC VIRTON dont la responsable, également responsable d'OXFAM et élue locale du parti belge ECOLO s'est à l'automne dernier exprimée sur les ondes d'une station luxembourgeoise.

Pour favoriser justement les petits commerçants et les petits producteurs, SOLIDAIREMENT a lancé la monnaie locale qui s'appelle l'EPI LORRAIN, 1épi=1 euro, et donc nous pouvons échanger dans des comptoirs de change nos euros contre des épis (..) ; il y a à peu près deux cents commerçants sur la Lorraine qui acceptent les épis ; c'est pour vraiment recentrer les petits commerçants dans le circuit (...) . Notre région en a bien besoin ; en plus, l'argent (...) va dans une banque et cette banque peut avec les euros aider les petits artisans (...) cet argent est prêté (...) sans intérêt.

Il s'est ainsi créé un rouage de groupements :

-de consommateurs : GROUPEMENT D'ACHATS COMMUNS de Virton.

-de producteurs : GROSSES LEGUMES

-un réseau qui relie les consommateurs individuels et les producteurs et qui regroupe épiceries, restaurateurs, groupements d'achats en commun, SOLIDAIREMENT asbl.

-L'EPI LORRAIN asbl qui gère la monnaie locale complémentaire.

Ce réseau irrigue la zone frontalière française voisine.

Deux prestataires acceptant la monnaie locale exercent l'un à Avioth dans le département de la Meuse, l'autre à Signy Montibert dans les Ardennes.

Parmi les producteurs GROSSES LEGUMES, trois se trouvaient en 2013-2014, dans les Ardennes, deux en Meurthe et Moselle et un en Meuse.

Deux membres du réseau SOLIDAIREMENT sont domiciliés en Meurthe et Moselle, un dans les Ardennes.

Les intentions affichées sont sûrement des plus dignes d'éloges. Nous nous efforçons toujours d'éviter procès d'intention et sarcasmes. La banque n'est pas nommée ; or le compte de l'association sans but lucratif EPI LORRAIN est géré par ...TRIODOS, la banque « anthroposophique belge ». Un peu l'équivalent de LA NEF.

Comme LA NEF, TRIODOS ne s'affiche pas ouvertement anthroposophique, le bulletin 123 LA

COULEUR DE L'ARGENT précise que cette institution ne se réduit pas à ses origines anthroposophiques et son rapport d'activités pour 2014 fournit les biographies de responsables dont il apparaît que certains, pas tous, agissent aussi pour WELEDA ou les écoles Waldorf qui figurent parmi les bénéficiaires de financements.

Parmi les écoles qui se réfèrent à la pédagogie Waldorf et qui ont bénéficié de financements de TRIODOS, citons celles de COURT SAINT ETIENNE , GAND, ALOST, ANVERS et BORGERHOUT. Bien entendu nous ne prétendons pas à l'exhaustivité et nous précisons que des écoles qui se réfèrent à d'autres pédagogies sont aussi aidées par Triodos.

Dans la plupart de ces réseaux de la Lorraine belge agit une agricultrice biodynamique qui a commis un article dans la revue BIODYNAMIS.

Conclure cette recherche est un exercice périlleux.

D'une part, nous ne pouvons que constater que dans toutes ces actions tournées vers le grand public, la mouvance anthroposophique est souvent présente mais sans jamais se désigner comme telle. Quand sa présence n'est pas avérée, elle n'est pas bien loin.

Et comme à l'accoutumée très rarement nommée.

Mais faut-il clouer au pilori des personnes, des associations qui de bonne foi participent à des initiatives dont la mouvance anthroposophique est la bénéficiaire ?

Nous ne pouvons douter des meilleures intentions du mouvement ouvrier chrétien dont la filiale, le centre d'information et d'éducation populaire avait organisé la table ronde avec TERRE-EN-VUE ; nous ne pouvons affirmer que la responsable du GAC VIRTON, une association de consommateurs connaît l'anthroposophie. Même si elle en a fait implicitement la promotion lors de l'émission que nous avons citée.

Et si les initiatives issues de l'anthroposophie rencontrent un tel succès, au risque de nous répéter, c'est qu'elles répondent à des besoins sociétaux réels. Le nier serait de la langue de bois et du parti pris. Comment blâmer des personnes qui s'impliquent pour créer du lien social, (et qui en créent!), qui s'efforcent de nouer des contacts entre producteurs et consommateurs ?

Mais ne pourrait on imaginer des initiatives en vue d'aider producteurs et consommateurs et de créer du lien dans un esprit de laïcité, et sans déceler une idéologie discrète mais omniprésente ? Non, la laïcité n'est pas un problème dépassé !

Nous avons tenté de faire preuve de nuance. Mais à l'automne 2015, une chaîne de télévision a fait la promotion de la biodynamie que le téléspectateur non averti a pu imaginer être la seule alternative à l'agriculture industrielle. Ce documentaire insistait sur le fait qu'une agricultrice biodynamique avait été élue président de la FNAB qui représente les intérêts de tous les agriculteurs bio. A ce titre elle était l'interlocutrice du Ministre.

Un homme politique et non des moindres, un laïque de surcroît, faisait l'éloge dans un film produit sur son site du vin bio. Il présentait cinq viticulteurs dont en fait trois pratiquaient la biodynamie.

Un mouvement complémentaire de l'école publique participe au PRINTEMPS DE L'EDUCATION aux côtés des Ecoles Steiner et des COLIBRIS; Un mouvement laïque était présent à un colloque de ces mêmes écoles et fait la promotion de Pierre RABHI ... et des écoles privées que ses mouvements a créées. Un mouvement de défense des droits de l'Homme a noué un partenariat avec LA NEF.

Répétons-le, les activités issues de l'anthroposophie ne sont pas délictuelles et ne peuvent être considérées comme répréhensibles que par un jugement subjectif. Toutefois, elles interpellent les citoyens que nous sommes. Elles sont omniprésentes, séduisantes mais derrière cette façade alléchante se dissimule une doctrine ésotérique et une théorie politique souvent non explicite. Notre première tâche est de dévoiler ce double visage et d'user de la même liberté d'expression que nous reconnaissons à la mouvance steinerienne.

Notre dernière mission est de réclamer inlassablement des autorités administratives de l'Education nationale, quand elles ignorent les avis de la Commission d'accès aux documents administratifs, les rapports d'inspection des écoles privées hors contrat. Rappelons que depuis la Loi ROYAL, tous les établissements d'enseignement sont tenus de respecter les objectifs du Code de l'Education.

